

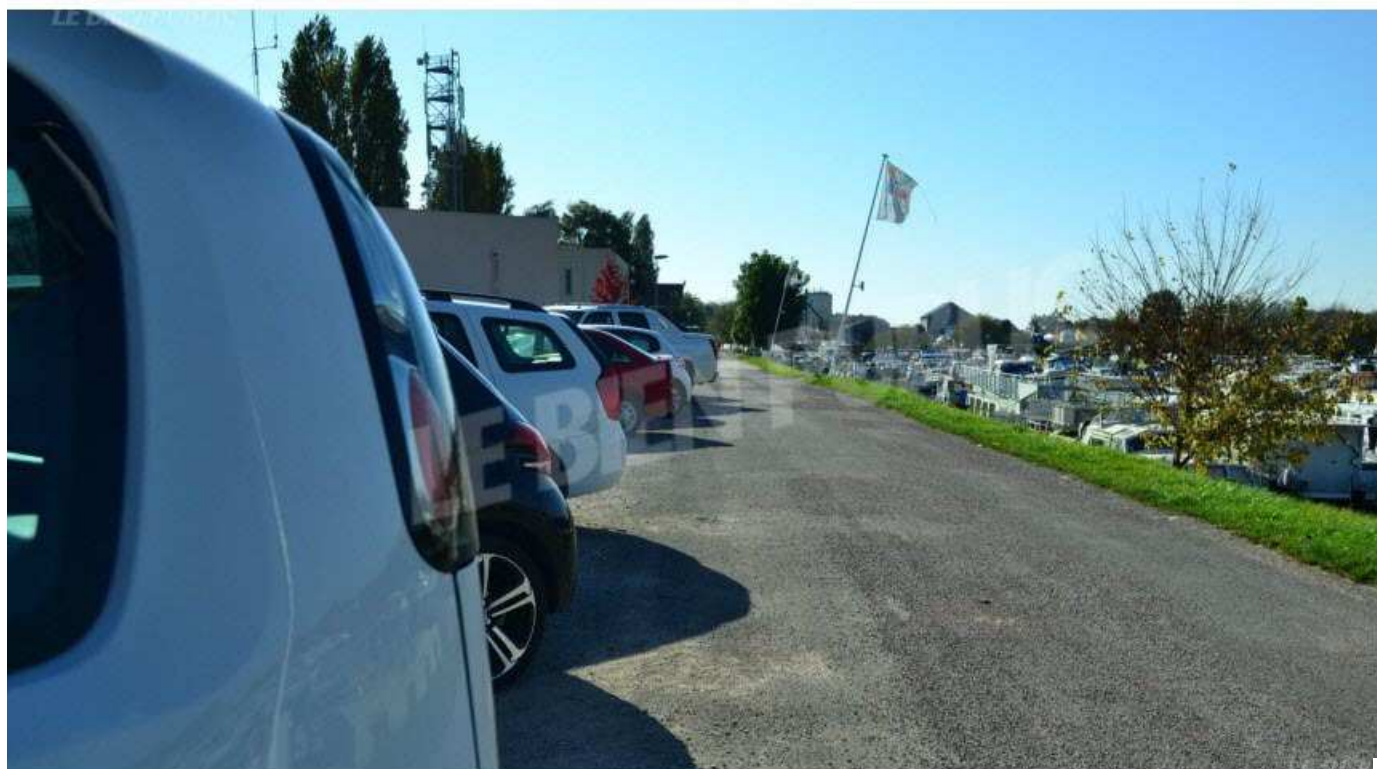
AMENAGEMENT

Parking de la gare d'eau à Saint-Usage : le projet est suspendu

La construction d'un parking, pour désengorger la gare d'eau, est prévue depuis plusieurs années. Auparavant, à Saint-Usage, la communauté de communes Rives de Saône l'a déplacé dans la commune de Saint-Jean-de-Loaboutir. Le projet est encore en discussion.

Vu 40 fois | Le 17/10/2017 à 05:00 | ⌚ mis à jour à 21:20 | 💬 Réagir

EDITION



■ Ce parking aurait permis la suppression des voitures sur la gare d'eau. Photo Maeva PINEL-PLUYAUT

préc. suiv.



1 / 4

« Ce parking est prévu depuis la première communauté de communes, il y a vingt ans », explique Roger Ganée, maire de Saint-Usage. En effet, un parking devait voir le jour derrière le terrain de foot de la commune. Il était destiné aux usagers de la gare d'eau. Nous voulons la désengorger, éviter le stationnement sauvage, supprimer la pollution visuelle. Montrer aussi cette image du respect de l'environnement », détaille-t-il.

Et le premier édile de préciser : « Les loueurs de bateau auraient un temps limité de stationnement dans le port. Ils prendraient le temps de déposer leurs affaires puis iraient sur ce nouveau parking ».

Ce projet mûrit depuis longtemps, s'élevait à 300 000 €. Une partie devait être subventionnée par le conseil départemental, comme décidé dans le contrat "Ambition Côte-d'Or". Ces aides devront être redemandé puisque le projet fait face à des difficultés.

« Le projet ne pouvait pas se faire dans la configuration envisagée »

En effet, avant de lancer les travaux, la Communauté de communes Rives de Saône a fait une demande de certificat d'urbanisme. « Le lieu prévu pour le parking s'est retrouvé en zone rouge du PPRI (Plan de prévention du risque inondation) », continue le maire. « Le projet ne pouvait pas se faire dans la configuration envisagée. Nous voulions un parking clos », ajoute Jean-Luc Soller, président de la communauté de communes Rives de Saône. Cet abandon est dénoncé par Roger Ganée : « On aurait pu mettre un mât avec de la lumière et des caméras. Un parking fermé n'empêche pas les voleurs ».

À la suite de cette décision, la communauté de communes a déplacé ce parking à Saint-Jean-de-Losne, en vue de la gare : « C'est en suspension car il y a un problème de distance. La solution n'était pas acceptée par tout le monde », termine le président. Nous continuons les discussions avec les habitants, les professionnels et les commerçants.

Maéva Pinel-Pluy

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : EDITION LA PLAINE - LA SAÔNE - SAINT-USAGE - BRAZEY-EN-PLAINE SAINT-JEAN-DE-LOSNE ET RÉGION - SOCIÉTÉ - MOYEN DE TRANSPORT - A PROPOS - IMPORT PRINT